

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteure publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2201875	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire M. Christophe M. conteste l'avertissement en date du 4 juin 2021 pris par le recteur de l'académie de Toulouse pour problème de comportement dans le cadre de l'exercice de son activité professionnelle, ensemble la décision de rejet de son recours gracieux du 23 mai 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Christophe	SELARL EBC AVOCATS
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	RECTEUR

02)	DOSSIER N° 2201920	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire M. Christophe M. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet, prise par le recteur de l'académie de Toulouse, de sa demande de protection fonctionnelle

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Christophe	SELARL EBC AVOCATS
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	RECTEUR

03)	DOSSIER N° 2202062	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
-----	---------------------------	--

Titre de l'affaire M. Christophe M. demande au tribunal de condamner le rectorat à l'indemniser des préjudices subis du de l'ilégalité fautive des décisions prises à son encontre pour un montant de 435 208,82 euros, ensemble la décision de rejet de sa réclamation préalable 13 septembre 2022

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Christophe	SELARL EBC AVOCATS
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	RECTEUR

09 heures 30

04) DOSSIER N° 2202120

RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON

Titre de l'affaire M. Christophe M. demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet née du silence gardé par le rectorat de l'acamédie de bordeau suite à son recours gracieux dirigé contre la décision en date du 21 mai 2021 portant interdiction de se présenter à l'internat des filles de la cité scolaire d'Artagnan à Nogaro

Nom des parties

Demandeur Monsieur M. Christophe

Représentants des parties

SELARL EBC AVOCATS

Défendeur RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE

RECTEUR

05) DOSSIER N° 2301777

RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON

Titre de l'affaire M. Christophe M. demande au tribunal d'annuler la décision du 26 avril 2023 pris par le recteur de l'Académie de Toulouse portant rejet de sa demande de reconnaissance de la maladie professionnelle déclarée le 5 octobre 2022, ensemble la décision implicite de rejet de son recours du 4 juillet 2022

Nom des parties

Demandeur Monsieur M. Christophe

Représentants des parties

Monsieur M. Christophe

Défendeur RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE

RECTEUR

09 heures 30

06) DOSSIER N° 2302017

RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON

Titre de l'affaire M. Christophe M. demande au tribunal d'annuler les arrêtés en date du 6 juillet 2022 et du 11 juillet 2023 pris par le recteur de l'Académie de Toulouse portant tableaux d'avancement au grade de conseiller principal d'éducation de classe exceptionnelle et nomination

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M. Christophe	SELARL EBC AVOCATS
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE Madame A. Dominique Christèle Madame B. Stéphanie Madame B. Roseline Madame C. Sandrine Hélène Madame D. Martine Madame E. Maguy Madame I. Djamila Madame J. Laurence Madame L. Magali Monsieur L. Angelo Madame M. Catherine Madame C. Nathalie Claude Madame C. Valérie Marie Andrée Madame S. Agnès Madame V. Marie-Christine Madame V. Sabine Madame V. Isabelle	RECTEUR Madame A. Dominique Christèle Madame B. Stéphanie Madame B. Roseline Madame C. Sandrine Hélène Madame D. Martine Madame E. Maguy Madame I. Djamila Madame J. Laurence Madame L. Magali Monsieur L. Angelo Madame M. Catherine Madame C. Nathalie Claude Madame C. Valérie Marie Andrée Madame S. Agnès Madame V. Marie-Christine Madame V. Sabine Madame V. Isabelle

09 heures 30

07) DOSSIER N° 2300989 RAPPORTEUR: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire Mme Fabienne L., épouse L., demande au tribunal d'annuler la décision en date du 10 février 2023 prise par le département du Gers portant suspension de son agrément en qualité d'assistante maternelle

Nom des parties

Demandeur Madame L. épouse L. Fabienne

Représentants des parties

Maître CACCIAPAGLIA Marie (Cour)

Défendeur DÉPARTEMENT DU GERS

08) DOSSIER N° 2300388 RAPPORTEUR: Madame Céline FOULON

Titre de l'affaire M. Alain C. demande au tribunal d'annuler la décision en date du 24 octobre 2022 prise par le préfet de la Région Occitanie fixant le complément indemnitaire annuel (CIA) pour l'année 2022 à 335 euros

Nom des parties

Demandeur Monsieur C. Alain Elie François

Représentants des parties

Monsieur C. Alain Elie François

Défendeur PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE, PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Arrêté le 22/12/2025

Le président du tribunal